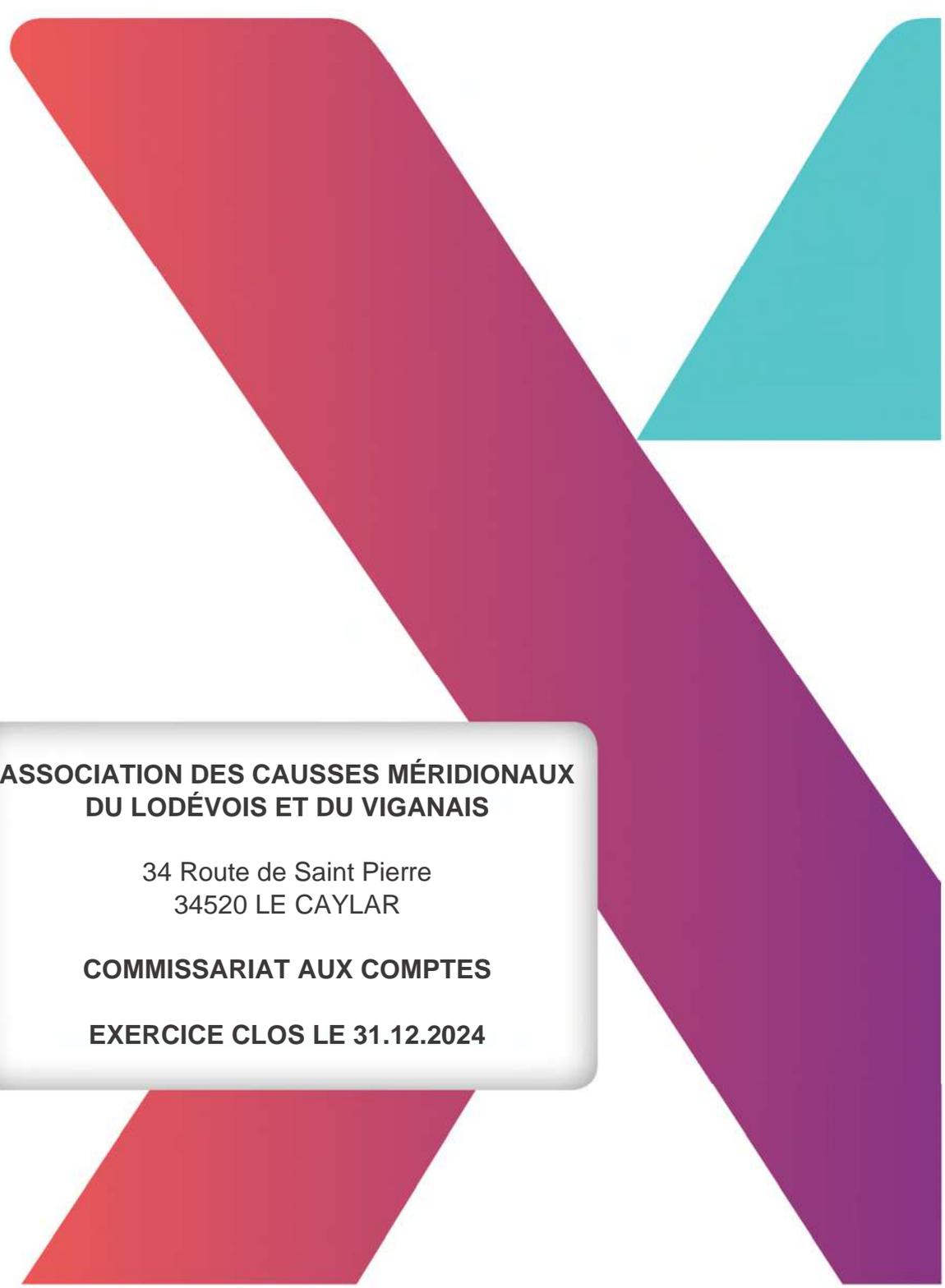


axiome



**ASSOCIATION DES CAUSSES MÉRIDIIONAUX
DU LODÉVOIS ET DU VIGANAIS**

34 Route de Saint Pierre
34520 LE CAYLAR

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble T@lts - bdt G

ALES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassocies.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION DES CAUSSES MÉRIDIONAUX DU LODÉVOIS ET DU VIGANAIS

Association

SIRET : 428 579 619

34 Route de Saint Pierre

34520 LE CAYLAR

Exercice clos le 31 décembre 2024

**ASSOCIATION DES CAUSSES MÉRIDIONAUX
DU LODÉVOIS ET DU VIGANAIS**

34 Route de Saint Pierre

34520 LE CAYLAR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble F@lts - bdt G

ALES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassocies.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION DES CAUSSES MÉRIDIONAUX DU LODÉVOIS ET DU VIGANAIS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **DES CAUSSES MÉRIDIONAUX DU LODÉVOIS ET DU VIGANAIS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 30 avril 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Camille PINTO

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	10 604	8 687	1 917		1 917		
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	18 429	9 712	8 717	4 996	3 721	74.48		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	4 255		4 255	4 230	25	0.59		
Total I	33 288	18 399	14 889	9 226	5 663	61.38		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	6 667	3 673	2 994	5 888	2 893		
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	78 169		78 169	19 876	58 293	293.28	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	118 574		118 574	162 677	44 102	27.11	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	20 120		20 120	26 282	6 162	23.45	
Charges constatées d'avance (2)	385		385	1 140	756	66.26		
Total II	223 915	3 673	220 242	215 863	4 380	2.03		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	257 204	22 072	235 132	225 089	10 043	4.46		

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	20 000	5 000	15 000	300.00
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	13 412	7 482	20 894	279.26	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	18 687	20 894	39 581	189.44	
Situation nette (sous total)	25 275	8 412	33 687	400.45	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	25 275	8 412	33 687	400.45	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 245	10 808	13 437	124.32
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	73 255	120 068	46 813	38.99
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	37 205	63 974	26 769	41.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	15 235		15 235	
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	59 916	38 650	21 265	55.02	
Total IV	209 857	233 501	23 644	10.13	
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	235 132	225 089	10 043	4.46	

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	5 305		7 070		1 765	24.96
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	43 314		10 484		32 830	313.15
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	134 714		286 141		151 427	52.92
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	328		83		245	295.18
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	73 951				73 951	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 159		24 230		2 071	8.55
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	480		2		478	NS
Total I	280 251		328 010		47 759	14.56
Charges d'exploitation (2)						
	AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207					
Achats de marchandises		355		1 921	1 566	81.50
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		113 771		133 067	19 296	14.50
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		2 623		3 002	379	12.62
Salaires et traitements		118 509		148 162	29 653	20.01
Charges sociales		32 959		61 261	28 303	46.20
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 087		931	155	16.66
Dotations aux provisions		2 538			2 538	
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		548		111	437	392.67
Total II		272 390		348 456	76 066	21.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		7 861		20 447	28 308	138.45

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

AXIOME AUDIT Audit <i>Commissariat aux comptes</i> @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		156		167	12	6.87
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		156		167	12	6.87
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		1 024		615	408	66.37
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		1 024		615	408	66.37
2. Résultat financier (III-IV)		868		448	420	93.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		6 993		20 894	27 888	133.47
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		12 525			12 525	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		12 525			12 525	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		831			831	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		831			831	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		11 694			11 694	
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		292 932		328 177	35 245	10.74
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		274 245		349 071	74 827	21.44
5. EXCEDENT OU DEFICIT		18 687		20 894	39 581	189.44

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	1 405		5 110		3 705	72.50
Prestations en nature	280		2 040		1 760	86.27
Bénévolat	16 800		13 161		3 639	27.65
TOTAL	18 485		20 311		1 826	8.99
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature		25		610	585	95.90
Mise à disposition gratuite de biens		1 380		4 500	3 120	69.33
Prestations en nature		280		2 040	1 760	86.27
Personnel bénévole		16 800		13 161	3 639	27.65
TOTAL		18 485		20 311	1 826	8.99

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIREY: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 235 131.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 280 251.06 Euros et dégageant un excédent de 18 687.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association CPIE des Causses Méridionaux est une association d'éducation à l'environnement et d'accompagnement du territoire. Elle a pour objet général :

" Connaître, protéger et gérer la faune, la flore et leurs habitats et plus généralement la biodiversité.

" Faire connaître et promouvoir, auprès de tout public, le patrimoine naturel et culturel de son territoire d'intervention.

" Éduquer et sensibiliser tout public sur les thèmes de la protection de l'environnement, de la citoyenneté et du développement durable.

" Participer au développement concerté et durable de son territoire d'intervention.

" Promouvoir et participer aux actions de valorisation et de réhabilitation du patrimoine naturel et culturel.

" Partager ses connaissances.

La mise en réseau des acteurs et la coopération territoriale sont transversales à l'ensemble de son projet.

Sur l'exercice 2024, l'association a réalisé les actions suivantes :

" Mettre en réseau les acteurs et partager les ressources

Animation du réseau interne, Implication dans les réseaux externes avec une forte augmentation du nombre d'adhérents (multiplié par 3), Participation aux groupes de travail des réseaux ; participation aux outils de gestion et de planification, Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement ; communication (remise à plat de la charte graphique et de la stratégie de communication).

" Sensibiliser et éduquer tous les publics

Interventions auprès des scolaires, du grand public, Réalisation d'outils pédagogiques et valorisation des publications.

" Accompagner les territoires

Mobilisation des citoyens dans leur pouvoir d'agir, appui des professionnels du tourisme, accompagnement des agriculteurs et des établissements scolaires en démarche de développement durable, appui des communes.

" Observer et préserver

Connaître le territoire et suivre son évolution, Programme de sciences participatives faune et flore. Actions en faveur des trames vertes et bleues et du programme régional en faveur des mares. Actions en faveur de la préservation des pollinisateurs. Mise en œuvre d'outils de gestion tel que Natura 2000.

L'année 2024 a été marquée par les 30 ans de l'association.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le budget s'est stabilisé et le résultat revient au positif malgré une trésorerie très fragile. Les fonds propres basculent en positif. Le dossier auprès de France Active et de la Caisse d'Epargne afin de sécuriser la trésorerie pour les années à venir a été validé.

De nouveaux partenariats financiers ont pu être mis en place notamment via l'obtention d'un poste FONJEP pour 3 ans, et un partenariat avec la Communauté des communes du Pays Viganais.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 avril 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 504		2 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 933		4 625
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 871		
TOTAL	13 804		4 625
Prêts, autres immobilisations financières	4 230		12 990
TOTAL	4 230		12 990
TOTAL GENERAL	26 538		19 715

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			10 604	10 604
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 558	9 558
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 871	8 871
TOTAL			18 429	18 429
Prêts, autres immobilisations financières		12 965	4 255	4 255
TOTAL		12 965	4 255	4 255
TOTAL GENERAL		12 965	33 288	33 288

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	8 504	183		8 687	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	202	696		899	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 606	207		8 813	
TOTAL	8 808	904		9 712	
TOTAL GENERAL	17 312	1 087		18 399	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	183				
Instal.techniques matériel outillage indus.	696				
Matériel de bureau informatique mobilier	207				
TOTAL	904				
TOTAL GENERAL	1 087				

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
 SIRET: 332 836 131 00076 - APE: 69202

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise	5 000		20 000	5 000	20 000
Report à nouveau	7 482	20 894-		0	13 412-
Excédent ou déficit de l'exercice	20 894-	20 894	18 687		18 687
Situation nette	8 412-		38 687	5 000	25 275
TOTAL I	8 412-		38 687	5 000	25 275

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	1 135	3 673	1 135		3 673
Sur comptes clients	200		200		
TOTAL	1 335	3 673	1 335		3 673
TOTAL GENERAL	1 335	3 673	1 335		3 673
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 538	200		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 255		4 255
Autres créances clients	78 169	78 169	
Personnel et comptes rattachés	77	77	
Divers état et autres collectivités publiques	22 307	22 307	
Débiteurs divers	96 015	96 015	
Charges constatées d'avance	385	385	
TOTAL	201 208	196 953	4 255

AXIOME AUDIT
*Audit***Commissariat aux comptes**

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	24 245	7 791	16 454	
Fournisseurs et comptes rattachés	73 255	73 255		
Personnel et comptes rattachés	13 105	13 105		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 105	22 105		
Autres impôts taxes et assimilés	1 995	1 995		
Autres dettes	15 055	15 055		
Produits constatés d'avance	59 916	59 916		
TOTAL	209 677	193 223	16 454	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 563			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	4 505	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00078 - APE: 6820Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	16 585
Autres créances	24 156
Total	40 741

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 977
Dettes fiscales et sociales	12 104
Autres dettes	15 055
Total	43 135

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	385
Total	385
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	59 916
Total	59 916

**AXIOME AUDIT
Audit****Commissariat aux comptes**

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA EXPLOITATION	385		
Total	385		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA EXPLOITATION	59 916		
Total	59 916		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

Toute association dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50.000 € doit publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeant, bénévoles et salariés, ainsi que les avantages en nature.

La CCNA précisant que le statut de cadre dirigeant est acquis à partir du groupe 1, et l'association n'ayant aucun salarié classé à ce groupe d'une part et aucun bénévole n'étant rémunéré d'autre part, aucune rémunération correspondante n'est indiquée.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	3
Total	4

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat a été valorisé à 225 heures au coefficient 280 CCNA chargé, 732 heures au coefficient 300 CCNA chargé pour un total Bénévolat de 16 800 Euros.

La mise à disposition gratuite de biens a été évaluée à 1 405 Euros.

La réalisation gratuite de prestations a été évaluée à 280 Euros.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. C
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 796
Engagement total		1 796

Hypothèses de calculs retenues

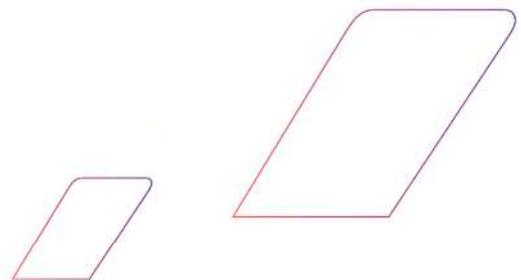
- Taux d'inflation annuel: 2,10 %
- Age normal de départ à la retraite: 65 ans
- Coefficient cotisations sur ICB: 0,3
- Années de liassage avant retraite: 10

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		1 796	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Transferts de charges**

Nature	Montant
PRISE EN CHARGE FORMATION	21 488
DIVERS	471
Total	21 959



AXIOME AUDIT

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr